



Conseil départemental

Extrait du Procès-verbal de la séance du 08/03/2022

N°: 283030 / BP 2022 - 1 - CF

Objet : Présentation de la politique d'endettement pour 2022

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental de la Haute-Garonne du 1^{er} juillet 2021 concernant les procédures relatives à la gestion de la dette et de la trésorerie ;

Vu la circulaire interministérielle du 25 juin 2010, NOR n° IOCB1015077C relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics ;

Vu la Charte de Bonne Conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

Décide

Article unique : de donner acte à M. le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne de sa communication sur la politique d'endettement du Conseil départemental pour 2022.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Signé

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental

Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 28/03/2022 - n° AR 031-223100017-20220308-lmc100000283599-DE